



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Isère

LES



— Maîtrise de la négociation

— Bonne préparation

— Exercices pratiques personnalisés

— Richesse des échanges

— Coût de la formation

## Transmettre votre entreprise

*Faire les bons choix pour transmettre votre patrimoine  
dans les meilleures conditions*

### OBJECTIFS

- Distinguer les différentes étapes de la transmission d'entreprise
- Savoir évaluer votre entreprise
- Connaître les différents montages possibles

### CONTENU

- Comment transmettre votre entreprise : transmission, cession
- Les caractéristiques de la transmission : paramètres à considérer dans la négociation, préparation du dossier, différents intervenants, aspects sociaux
- Comment évaluer votre entreprise : différentes méthodes de calcul, risques à maîtriser en cas de transmission à titre gratuit, « juste » prix du marché
- Les cessions : fonds de commerce, société, entreprise individuelle
- Les montages possibles en préalable à la transmission : holding, GIE, SCI, démembrement de propriété, reprise par les salariés
- Les transmissions : à titre gratuit, d'une entreprise individuelle à une société

### POUR QUI ?

Chef d'entreprise, conjoint,  
collaborateur

### LE FORMATEUR

Un formateur dûment sélectionné ayant  
une très bonne connaissance des petites  
entreprises

### DURÉE

2 jours

### OÙ ET QUAND ?

**Grenoble :**

5 et 12 décembre

**Vienne :**

25 mai et 1<sup>er</sup> juin

### COÛT (NET DE TAXE)

**Artisan : 40 €\***

\* Grâce à la prise en charge financière du Conseil de la Formation

**Salarié : 420 €**

**Renseignements et inscription :**

Site de Grenoble : 04 76 70 82 12

Site de Vienne : 04 74 57 70 70

formation@cma-isere.fr